

---

Adresse de la société populaire de Rives (Isère) qui félicite la Convention d'avoir découvert la conspiration et jure son dévouement à la patrie, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Rives (Isère) qui félicite la Convention d'avoir découvert la conspiration et jure son dévouement à la patrie, lors de la séance du 14 floréal an II (3 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 11;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1972\\_num\\_90\\_1\\_26085\\_t1\\_0011\\_0000\\_5](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_26085_t1_0011_0000_5)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

subsistances, tant pour les armées que pour Paris, s'est acquitté avec tout le zèle et l'activité possible de sa mission : et il vient de destiner à un emploi bien digne d'un véritable ami de la patrie, 500 livres qu'il vient de toucher par un mandat du département de l'Oise pour le rembourser des frais de sa mission. A peine ce bon citoyen a-t-il eu touché ces 500 livres qu'il est venu les déposer dans le sein de la Société populaire, et voici l'emploi auquel il les destine. Il désire qu'il soit d'abord prélevé 300 livres sur cette somme, et qu'ils soient donnés au brave défenseur de la patrie, qui entrera le premier dans Valenciennes; et il destine les deux autres cents livres aux quatre mères ou épouses les plus indigentes des défenseurs de la liberté de la commune de Senlis.

Pour nous, membres de cette Société, pour la plupart des pauvres sans-culottes, si nous avons un regret d'être peu fortunés, c'est que nous ne pouvons en faire autant : cependant, nous devons publier cet acte de générosité pour stimuler tous les bons citoyens qui peuvent en faire autant, afin que ce bienfait fructifie sur le sol riant de la liberté et de la République française, et que nous puissions dire çà va et çà ira. S. et F. ».

LE PROVOST, DIEUX, DESROQUET.

## 8

**La Société populaire de Rives, district de Saint-Marcellin, département de l'Isère, félicite la Convention nationale d'avoir découvert la conspiration qui doit porter atteinte à la liberté; elle lui jure le plus ardent dévouement, et la prie de continuer ses travaux et de rester à son poste; cette société annonce qu'elle envoie pour les défenseurs de la patrie 224 chemises, 46 paires de bas et autres objets (1).**

[Rives, s.d.] (2).

« Citoyens représentants,

La Société républicaine de Rives qui, dès son origine, a toujours été à la hauteur de la révolution, s'empresse de vous féliciter d'avoir découvert une horrible conspiration qui devait porter atteinte à notre liberté.

Les papiers publics viennent de répandre dans nos cœurs la joie la plus complète, en apprenant que le glaive de la loi a frappé cette horde de conspirateurs.

Que d'actions de grâces n'avons nous pas à vous rendre, citoyens représentants, quand le vaisseau de l'état est agité; vous parvenez toujours à le remettre sur le plus juste équilibre; naguère, encore, vous l'avez sauvé du plus affreux naufrage, malgré les atroces projets de nos ennemis, notre révolution s'opère et la félicité publique s'établit sur des bases inébranlables.

Nous avons sans cesse présent à notre mémoire, citoyens représentants, votre constance et votre fermeté dans la vaste carrière que vous parcourez si glorieusement. Si les dangers se présentent, vous les surmontez avec courage, et

(1) P.V., XXXVI, 290. B<sup>in</sup>, 14 flor. et 16 flor. (suppl<sup>1</sup>); J. Sablier, n<sup>o</sup> 1297.

(2) C 302, pl. 1082, p. 26.

tous obstacles que vous rencontrez ne servent qu'à faire briller avec plus d'éclat votre énergie, votre zèle et votre activité.

Nous vous prions instamment de continuer vos précieux travaux, de rester à votre poste jusqu'à la paix et de maintenir ce gouvernement révolutionnaire qui en a tant imposé à nos ennemis. Nous nous pénétrons dans toutes nos séances, de vos sages décrets, nous admirons leur profonde sagesse et leur justice, et nous célébrons avec enthousiasme cette sublime constitution qui est votre ouvrage et qui sera transmise à nos neveux pour les faire jouir de la vraie félicité.

Déjà son esprit vivificateur se fait sentir dans toutes les chaumières, objet le plus cher à vos cœurs.

C'est en nous conduisant ainsi, que nous vous jurons le plus ardent dévouement. Nous vous protestons, citoyens représentants, que nous n'avons d'autres principes que ceux qui conviennent aux bons et francs républicains, que nous n'avons d'autre envie que de concourir de toutes nos forces à l'achèvement de la révolution, et que notre plus grand plaisir est de pourvoir par tous nos moyens, à l'équipement de nos défenseurs pour qui nous faisons aujourd'hui un envoi de 224 chemises, 46 paires de bas, 6 paires de draps, 4 paires de souliers, un gros paquet de charpie, une giberne garnie, et une paire de guêtres.

Un plaisir encore bien vif, pour nous, citoyens représentants, c'est de répéter à chaque instant, vive la République, vive la Convention, vive la Montagne, vivent nos défenseurs et périssent les traîtres et factieux de tout genre ».

MARTEL, JACQUIN, SALALLOUGE.

## 9

**La Société populaire de Pont-sur-Oise invite la Convention nationale à rester à son poste, et l'instruit qu'elle vient de fournir un cavalier monté, armé et équipé, et qu'elle envoie au district de Senlis 135 liv. 5 décimes, 135 chemises et autres effets pour les défenseurs de la patrie (1).**

[Pont-sur-Oise, 19 germ. II] (2).

« Législateurs,

La Société populaire de Pont, plus riche en patriotisme qu'en biens, jalouse de fournir un défenseur de plus à la patrie, a monté, armé et équipé un cavalier, qui est allé combattre les vils satellites des tyrans. Elle a envoyé, en outre, au district à Senlis, pour nos braves défenseurs 135 livres, 7 décimes, 5 centimes, dont 6 livres en numéraire; 135 chemises, 18 paires de bas, 5 paires de souliers, 4 paires de guêtres, 8 gibernes, 3 ceinturons, 4 peaux blanches, 6 jaunes, 1 sac de peau, 1 casque, 1 boîte de fer blanc, et 4 livres de balles à fusils. C'est donner peu, mais nos bras sont prêts pour exterminer tous les conspirateurs, et les traîtres qui voudraient

(1) P.V., XXXVI, 290. M.U., XXXIX, 233. Pont-Sainte-Maxence, Oise.

(2) C 302, pl. 1082, p. 27.